

2020

Charte Marché Durable Jette Met





“Jette Met”, de la fourche à la fourchette

1. Philosophie et objectifs du marché durable “Jette Met”

Jette Met est un marché visant à promouvoir les produits durables (locaux et de saison, respectant l’environnement), à créer des liens entre producteurs et consommateurs, et enfin, à privilégier les échanges et le respect, le tout dans une ambiance conviviale.

Le marché durable Jette Met relève d’une démarche participative et solidaire qui souhaite promouvoir le commerce équitable, le développement durable et local et qui donne la priorité à l’humain avec le souci de protection de notre planète.

Le marché durable Jette Met n’est pas un marché certifié « bio » en tant que tel. Il n’y a donc pas de cahier des charges officiel concernant le respect de certains modes de production des produits mis en vente, mais il y a le respect et contrôle des critères durables, effectué par un expert indépendant (voir point 2, la Commune s’engage à).

Le marché Jette Met se veut un marché « zéro déchet ».

Sont concernés par le marché Jette Met, les produits alimentaires durables et biologiques des filières suivantes :

- Producteurs
- Coopératives de producteurs
- Artisans

Les produits alimentaires issus de l’agriculture biologique doivent être certifiés par un organisme de certification officiel belge ou européen équivalent.

Le marché durable Jette Met à lieu tous les mercredis de 14h30 à 18h30 à la Place Cardinal Mercier à Jette

Les objectifs du marché durable Jette Met sont :

- L’accès à une alimentation durable à un prix abordable pour tout le monde

- Informer et sensibiliser à l'alimentation durable et à l'achat de produits responsables. Le caractère local et saisonnier des produits proposés réduit considérablement leur empreinte écologique, donc leur impact environnemental
- Diminuer, voire éliminer le nombre d'intermédiaires entre producteurs et consommateurs (circuit court) avec un impact positif tant sur les prix que sur la relation humaine de proximité
- Diminuer, voir éliminer les emballages des produits vendus (vente en vrac dans la mesure du possible)
- Responsabiliser les chalants à utiliser des sacs et contenants réutilisables

2. La Commune de Jette s'engage à

- Réaliser la gestion générale du marché durable Jette Met (administration, gestion de l'espace...)
- Etablir des critères afin de préserver le concept de marché durable.
- Ces critères sont :
 - Une production écologique : c'est à dire respectueuse de l'environnement, favorisant la biodiversité, sans pesticides, herbicides ou produits chimiques, soucieuse d'une économie d'énergie et d'eau, avec des moyens naturels privilégiés pour lutter contre les maladies ou les insectes, des matières premières provenant d'une récolte propre à l'entreprise ou biologique. En pleine terre pour la culture maraîchère et saisonnière avec une bonne rotation des cultures ;
 - Une production respectant le bien-être animal, sans stimulants de croissance ou d'hormones ;
 - Un souci de l'éthique et le respect des conditions sociales (conditions de travail, salaire...);
 - Des produits sains issus d'une fabrication artisanale et d'un savoir-faire local, sans conservateurs, additifs, colorants ou autres ;
 - La participation : proposition de portes ouvertes de l'entreprise à sa clientèle, pédagogique dans les explications de la production, soucieux de rendre la clientèle 'consommateur' de son alimentation
 - Emballage écologique
- Faire respecter les principes durables du marché Jette Met en sélectionnant soigneusement les maraîchers candidats (procédure de sélection) et en effectuant des contrôles auprès des maraîchers. Ces contrôles sont faits par un expert externe. Ces contrôles concernent tant les nouveaux candidats maraîchers que les maraîchers présents sur le marché Jette Met.
- Promouvoir le marché durable Jette Met par l'organisation des activités de sensibilisation à une alimentation durable, en collaboration avec la plateforme FERM, en éditant des articles de promotion dans le journal communal Jette Info, sur le site web communal et FB
- Rechercher des nouveaux maraîchers pour le marché Jette Met en collaboration avec la plateforme FERM
- Faire une évaluation annuelle du marché Jette Met avec la plateforme FERM

3. Les maraîchers s'engagent à

- Adhérer à la philosophie du marché Jette Met (produits durables, démarche participative et solidaire, zéro déchet)
- Maintenir le haut niveau qualitatif du marché durable Jette Met tant par la qualité de sa marchandise que par la qualité du service offert à la clientèle.
- Respecter la procédure de sélection (envoi du dossier de candidature, contrôle par un expert indépendant, approbation de la Commission des marchés)
- Prendre connaissance du Règlement Général des Marchés Publics de la Commune de Jette et à le respecter en tout point.
- S'intégrer dans la plateforme des maraîchers FERM et privilégier les échanges
- Signer la présente charte



4. La plateforme FERM

FERM, c'est la plateforme des producteurs locaux qui, ensemble, fournissent une offre équitable, saine et durable au marché Jette Met.

La plateforme FERM s'engage à

- Proposer un programme d'activités pour promouvoir le marché durable Jette Met en collaboration avec la Commune
- Informer sur et promouvoir le marché Jette Met
- Créer des liens entre producteurs et consommateurs et privilégier les échanges et le respect
- Rechercher activement de nouveaux maraîchers pour le marché Jette Met
- Se réunir minimum une fois par an entre maraîchers afin d'établir une stratégie pour le marché durable Jette Met

5. Règlementation

Pour toute question relative au fonctionnement du marché Jette Met, il s'agira de se référer au Règlement Général des Marchés Publics de la Commune de Jette.